



### Le vin

Depuis de nombreuses années, les Domaines Henri Maire applique à l'ensemble de ses domaines les principes de la lutte raisonnée, respectueuse de l'environnement. Le Domaine BREGAND dont la conversion à la viticulture biologique a été initiée en 1997, porte cette démarche contrôlée et certifiée par ECOCERT au plus loin. Le cépage PINOT NOIR, choisi pour cette expérience est l'un des plus exigeants et des plus délicats... ce qui incite d'autant plus à favoriser toute action naturelle permettant de stimuler les défenses propres de la vigne.

### Dégustation

Sa robe pourpre n'a d'égal que ses arômes. La couleur est profonde et les arômes sont intenses. Au nez, il exhale les petits fruits noirs : cassis et mûres. Belle longueur en bouche avec une légère astringence qui présage un bel avenir.

### Terroir

Les vignes, âgées d'une trentaine d'années, sont entrées dans leur pleine maturité. Situées sur des terrains argilo-calcaires, le sol de prédilection du Pinot Noir, elles donnent aujourd'hui le meilleur d'elles-mêmes avec le caractère authentique du terroir jurassien.

### Élaboration et vinification

La vendange est suivie d'une cuvaison durant environ 15 jours avec macération préfermentaire à froid et fin de cuvaison avec maintien des températures à 30°C permettant un maximum d'extraction et un fondu de matière. Élevage en fûts de chêne pendant 9 mois dont 20% environ fûts neufs.

### Garde

De 3 à 10 ans.

### Accords mets et vins

A déguster sur des cailles aux baies rouges, des magrets de canard sautés, des oeufs en meurette ou tout simplement un beau et savoureux rôti de boeuf. Température de service idéale autour de 14°C.

### Appellation

Petit par sa taille, mais grand par son exceptionnelle diversité, le vignoble jurassien s'étire sur 80 kilomètres entre la Bourgogne et la Suisse, à la frontière Est de la France. L'Appellation Arbois est la plus ancienne et la plus étendue des quatre AOC géographiques du Jura. C'est aussi et surtout la Première Appellation Contrôlée de France, créée en 1937.